

Image not found or type unknown



Nouveau rythme scolaire et droit de visite.

Par **nane**, le **24/06/2013** à **18:27**

Bonjour,

Dans le cadre du nouveau rythme scolaire pour septembre 2013, en ce qui concerne les droits de visite, y a-t-il certains changements ? Mon ex-épouse bénéficie de la garde de notre fille chaque mercredi, elle me réclame une compensation pour la future rentrée, plus de week-ends ou plus de jours lors des vacances scolaires. Suis-je dans l'obligation de compenser ces jours ? Ou une demande auprès du Jaf pour modifier les conditions est-elle nécessaire ?

Merci